



L'édition 2016 des épreuves permettant le classement des candidats issus de la filière TSI aux Concours Communs Polytechniques a connu une forte augmentation du nombre de candidats (1073), alors que le nombre de places offertes (86) a diminué. Il faut néanmoins préciser que le nombre de places ouvertes par les écoles en banque a augmenté (256 places pour 2016). Tout ceci a conduit à une sélectivité un peu plus importante, qui pourra sans doute permettre à l'avenir aux écoles de proposer un nombre plus important de places pour les candidats issus de la filière TSI. Au final, sur les 408 candidats présents lors des épreuves orales, 348 ont été déclarés admis.

Je profite de ce bilan pour remercier toute l'équipe pédagogique de la filière et plus particulièrement les donneurs de sujets, les testeurs, correcteurs, coordinateurs, examinateurs ainsi que le secrétariat de la filière pour leurs contributions et les efforts mis en œuvre pour la réussite du Concours.

Je me permets de rappeler que le bilan tiré ici est avant tout à destination des **futurs candidats** et de leurs enseignants, afin qu'ils puissent préparer au mieux les épreuves de la prochaine édition du concours. Je conseille naturellement à tous une **lecture attentive des rapports des différentes épreuves** qui contiennent de précieuses informations.

Au bilan de la session 2016, je note avec grand plaisir que les deux épreuves écrites de modélisation et d'informatique, qui n'avaient pas recueilli le succès escompté l'an passé, ont été plutôt bien réussies cette année. Ces deux épreuves, qui s'appuient sur des systèmes pluridisciplinaires existants, sont sans doute emblématiques de l'indispensable transversalité des compétences que doivent posséder les futurs ingénieurs recrutés sur le Concours. Il semble qu'un équilibre ait été trouvé entre les nécessaires spécificités propres à chaque discipline et les enseignements pluridisciplinaires. Il me semble important de souligner que, cette année encore, le jury a constaté que certains candidats semblaient n'avoir eu accès à aucune activité pratique durant leurs années de CPGE, alors qu'elles sont indispensables pour développer leurs compétences expérimentales. Ces dernières sont testées lors des épreuves orales, qui se sont déroulées cette année encore au Lycée Jules Ferry situé à Versailles. Cet établissement étant situé en banlieue parisienne, les candidats sont invités à prendre toutes leurs dispositions pour arriver à l'heure indiquée sur la convocation, les retards étant à la défaveur du candidat et pouvant conduire à l'élimination du concours. Je remercie Mme la proviseure ainsi que le chef des travaux et l'équipe du lycée qui nous ont réservé un accueil efficace. Je souhaite également remercier les lycées Dorian (Paris), Janot (Sens), Richelieu (Rueil-Malmaison), Paul-Duez (Cambrai), du Hainaut (Lille), l'ENSIAME de Valenciennes ainsi que les sociétés DMS et Ravoux pour la mise à disposition de matériel utilisé lors des épreuves de TP.

L'édition 2017 du concours connaîtra quelques évolutions, qui sont décrites en détail dans les rapports des différentes épreuves. Cependant, je tiens à préciser que, pour garantir un niveau d'équité le plus haut possible, la plupart des sujets des épreuves écrites de la filière TSI seront désormais conçus pour être réalisés **sans calculatrice**. Il faut souligner également une évolution de l'organisation de l'épreuve orale de mathématiques, dans l'esprit de celle mise en place en physique-chimie cette année. Enfin, je ne devrais pas avoir à le rappeler, durant toutes les épreuves, qu'elles soient écrites ou orales, il est strictement interdit d'avoir sur soi un téléphone ou un quelconque objet communiquant. Tous ces appareils doivent être éteints et rangés dans les sacs.

Je souhaite donc bonne chance aux futurs candidats, en leur adressant une dernière recommandation : outre l'analyse des **rapports** de jury, la lecture attentive des informations fournies dans les **notices du Concours** ainsi que celles portées sur les **convocations** leur permettra de connaître précisément les règles du jeu ainsi que les contraintes horaires et géographiques, et d'éviter ainsi d'inutiles déboires.

Pr. Morvan OUISSE

Président de la filière TSI des Concours Communs Polytechniques